

touchante et de la délicatesse dans les sentiments.

Son action et son jeu sont d'une pureté que ne saurait ternir le souffle impétueux de la critique.

Sa manière à elle de parler l'anglais, peut bien ne pas plaire à certains gens ; mais, pour nous, Canadiens, tout dans son action et sa diction nous rappelle trop son origine pour ne pas l'admirer.

Sa conférence sur Napoléon, n'était pas une conférence. C'est elle (qui nous le dit), ce n'était qu'une excuse pour se rapprocher de nous.

Mais cette excuse ! ! !

Un bijou littéraire d'une facture et d'une ciselure admirable ! !

Un fait en passant. Lorsqu'elle rappela le nom odieux de Sir Hudson Low, le géolier de Napoléon Ier, elle eut remarquer dans l'auditoire, un sentiment de malaise, sentiment qui n'existait pas en réalité ; et, elle s'excusa d'avoir voué la mémoire de cet homme à l'exécration universelle, en disant qu'il n'appartenait à aucune nation, à aucun pays, de même que Marat chez les Français est désavoué comme Français par tous ses compatriotes.

Il fallait l'entendre réciter en français *Le Roi de Rome* de Victor Hugo, devant tous ces étudiants réunis.

Quels applaudissements ! Quels bravos ! Quels hurrahs frénétiques ! !

Pour terminer, je dis que nos tributs floraux offerts à Madame Rhéa n'étaient qu'un bien faible hommage rendu à son beau talent.

Du reste, le président des étudiants en droits, M. Rodolphe Monty s'est fait habilement notre interprète dans une allocution bien sentie à la diva, ainsi que M. Eugène St-Jacques, étudiant en médecine.

* * *

Un de mes amis vient de me montrer une invitation que je vient de recevoir sa famille.

Cette invitation est de M. le comte Georges des Etangs, qui veut donner des leçons de français et de littérature française aux dames.

Remarquez qu'il y a des dames canadiennes-françaises qui ont reçu ces invitations.

Celle que j'ai vue est toute rédigée en langue anglaise.

J'ai surtout remarqué cette phrase :

" *The french language alone will be use.* "

Je ne ferai pas de commentaires.

LUY D'AVEL.

AU COLLEGE ET A L'UNIVERSITE

Certains collaborateurs du JOURNAL DES ETUDIANTS nous ont, dans des écrits piquants d'intérêt d'ailleurs, entretenu de la vie de l'étudiant en droit, en plein exercice de ses fonctions, au bureau de ses patrons. L'un d'entre eux nous a montré le futur disciple de Thémis, à l'un de ces rares moments de la journée qui le trouvent à ne rien faire et durant lequel il s'occupe à examiner, au point de vue purement spéculatif, les meubles qui garnissent le cabinet où il a établi son domicile légal—et dont il est le plus bel ornement—ainsi qu'à étudier les tableaux qui servent à en parer les murs, histoire de dire que messieurs ses patrons ont été et sont encore tellement populaires parmi la gente à procès, ont tellement d'occupations, contrairement à lui pauvre clerc, que les murailles de leurs bureaux sont tapissés de dossiers.

Un autre collaborateur, dans un article subséquent, a peint, lui aussi sur le vif une journée de bureau, à un point de vue qui différerait peu du premier. Celui-ci, en effet, avait traité le sujet par rapport à lui-même tandis que celui-là a étudié les différents types qui se sont présentés aux bureaux de la société légale x, et x, et x un jour donné et est venu ensuite nous présenter le fruit de son étude. Je n'ai pas à discuter le mérite de ces deux pièces littéraires. Je dirai cependant, en passant, à la louange de notre ami *Mircillo*, que toutes les apparences nous portent à croire que *Sam-Pic* également notre ami d'ailleurs— a dû s'inspirer de l'article précédemment écrit sur le sujet. Mais... il ne faut pas se fier aux apparences....

Vous qui daignez me prêter votre attention bienveillante pour quelques minutes, aussi bien que moi qui ai décidé de vous ennuyer durant ce même laps de temps, vous et moi, dis-je, nous entendons dire souvent par des personnes plus expérimentées que nous, que moi du moins, que le temps du collège est le plus beau de la vie du jeune homme. Etudions donc ensemble les beautés de cette vie et comparons les avec celles que présente l'existence que nous menons *hic et nunc*. Nous allons faire un court voyage vers un passé plus ou moins éloigné pour revenir presque aussitôt dans le *statu quo* et y demeurer jusqu'à nouvel ordre.

Le collège ! Aller au collège, voilà une chose qui miroite d'une manière séduisante aux yeux de l'enfant qui vient de

quitter l'école primaire, après avoir obtenu tous les diplômes et degrés que celle-ci peut conférer, et désormais trop savant pour y remettre jamais les pieds... sinon comme professeur.

Faire son entrée dans un collège et comme interne, voilà son rêve ! Mais le beau rêve fait bientôt place à la réalité. En effet, à peine la première semaine de l'année académique s'est-elle écoulée que le pauvre élémentaire fatigué du latin qu'il ne comprend guère, et ne pouvant plus tenir au régime de l'*Infantum* pensionnat malgré toute l'amabilité de ceux qui ont charge de lui faciliter l'accomplissement du règlement et de ses nouveaux compagnons, il ne désire rien tant que de retourner au foyer où il est habitué à vivre en tête à tête avec ceux qui lui sont chers et à ne recevoir que des réprimandes tempérées la plupart du temps par la tendresse de sa mère. Jusque-là tout va bien, mais le désir de l'enfant ne plaît pas au papa qui, malgré son amour pour son fils ou plutôt précisément à cause de cet amour s'y refuse péremptoirement. — Il y restera coûte que coûte, la détermination est formelle.

L'enfant grandit en âge. Il arrive à l'adolescence : ses goûts et ses désirs ne sont plus les mêmes que lorsque qu'il n'était qu'un jeune bambin, à peine au courant de *rosa*, la rose, *rosa* de la rose. Il est mûri par une expérience forcée peut-être mais à coup sûr bien profitable. Habitué comme il l'a été, à vivre en communauté—je ne parle pas ici de droit—il ne demande plus maintenant à quitter le collège : il sent qu'il y va de son bien.

Quelques années s'écoulent et il est surpris de se voir au terme de ses études.

Eh ! bien, au point de vue du bonheur, quel a été le partage de notre collégien ?

Quelquefois, assez souvent même, il a eu des difficultés à vaincre, il a eu ses moments d'ennui, ses moments de découragement, et je dirais même ses moments de chicane, car parmi un si grand nombre de professeurs et d'élèves réunis, il est impossible de trouver des caractères ressemblants. Mais qu'est tout cela comparé aux difficultés aux ennuis, aux découragements qui sont trop souvent le partage des jeunes gens au début d'une carrière ? Car qui de nous, quelque avancé que nous soyons dans la profession que nous avons embrassée, n'a pas eu à se raidir contre des obstacles de ce genre désormais plus difficiles à vaincre puisque nous n'avons plus pour guides que nous mêmes.

L'on dira certainement de moi :

" Ah ! celui-là doit être récemment sorti du collège, il en parle trop avantageusement. Quand il aura connu ce qu'est la liberté dont nous jouissons, après avoir quitté ce toit béni, il changera d'idée."

Il est vrai, qu'étudiants, notre liberté est plus grande, nous pouvons faire ce que bon nous semble jusqu'à un certain point. Mais, par contre, si l'on considère la faiblesse de l'âge que nous traversons ainsi que les occasions de toutes sortes qui se présentent, quel soin ne devons nous pas apporter pour rester ce que nous devons être, pour jouir de cette liberté, comment dirais-je ?... *en bon père de famille*, voilà !

Que conclure de tout ce verbiage ? Que le temps de collège est le plus beau absolument ? Non. Alors c'est la vie d'étudiant qui l'emporte ? Non. Il faut dire que la vie du collégien est plus belle en ce sens que le jeune homme n'a point alors de soucis, pour ainsi dire, que ses illusions sont beaucoup plus nombreuses, toutes choses qui tendent à lui donner du bonheur mais un bonheur plus matériel, je dirais. Il faut dire d'un autre côté que la vie d'étudiant l'emporte en ceci, que l'étudiant vit plus de l'intelligence, parce que ses facultés sont mieux développées et qu'il est arrivé à l'époque de l'effervescence du génie paraît-il... Par conséquent le bonheur qu'il a en partage est plutôt *intellectuel*.

Je finis, heureux si j'ai pu concilier mon amour pour mon Alma Mater avec mon amour pour l'Université.

CRÉQUY.

NOUVELLE CRITIQUE LÉGALE.

Décidément, le chroniqueur légal au *Star* et moi sommes l'un vis à vis de l'autre, *si parvillet componere magnis*, comme Capiton et Labéon sous l'empire Romain, et nos opinions sont en désaccord sur plus d'un point.

Voici la question à lui posée samedi dernier :

" J'ai un orgue estimé à \$100 et une maison de commerce m'en donne ce montant si je veux prendre un orgue de \$200. Je le prends, et après avoir payé \$24, je trouve que je ne puis continuer les versements, on vient et on emporte l'orgue. Maintenant mon orgue de \$100 a été vendu, et aussi celui de \$200, puis-je me faire donner quelque chose en retour, et si oui, combien ?

Voici la réponse incriminée : " Nous ne pensons pas que vous puissiez obtenir de nouveau votre orgue, quo vous avez donné en paiement partiel, pour \$100. Nous présumons que vous avez signé le contrat ordinaire disant que la propriété